

. 2014

INFOS MUNICIPALES

MAIRIE DE MIREPEIX

EDITO

Chères Mirepeichoises, chers Mirepeichois,

Tous les 6 ans, les contraintes liées à la communication en période électorale obligent le Maire sortant à recentrer son discours sur le vrai but de cet éditorial : offrir ses vœux à ses administrés et à toutes celles et ceux qui travaillent au quotidien auprès des communes.

Je dois donc me plier à cette règle et ne vous parlerai ni de bilan pour 2013, ni de projets pour 2014. Cela, je le ferai durant la campagne électorale avec les personnes qui m'accompagneront sur la liste que j'aurai l'honneur de présenter.

C'est donc avec beaucoup de sincérité que je vais me livrer à cet exercice des « vœux ».

Le premier vœu à formuler, c'est bien de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne santé. Santé physique et morale, santé qui permet de jouir pleinement de la vie, de se réjouir de la beauté de la nature, de sa richesse et de sa diversité. Ce premier vœu c'est aussi celui qui permet de recevoir tous les autres.

En rédigeant ce discours, je me suis posé la question : « mais que souhaiter après ? ». Tout compte fait, pour un Maire, représentant de la République, c'est assez simple. Il suffit de reprendre notre devise nationale.

En 2014, je vous souhaite donc de jouir de la LIBERTÉ : liberté de penser, d'expression, d'action. Oh ! bien sûr, depuis Jean-Jacques Rousseau, nous autres Français, avons bien pris conscience qu'il faut établir des règles dans la société. En 2014, je vous souhaite donc de pouvoir vivre libre, tout en respectant ce « contrat social ». Imprudents celles et ceux qui ne le respectant pas ouvriraient la porte à l'anarchie ou à la dictature de l'individualisme sur la démocratie !

En 2014, je vous souhaite de jouir de l'ÉGALITÉ. Que ni l'âge, le sexe, la culture, la richesse ne favorise le plus fort au détriment du plus faible. Notre devise nationale est un peu utopiste et nous savons bien que ce vœu est de l'ordre du « vœu pieux ». Beaucoup d'inégalités gèrent notre quotidien : inégalité devant l'emploi, le logement, l'accès à la culture et bien d'autres. Alors, à défaut d'une égalité idyllique impossible : que le respect de nos différences permette à chacun de se sentir à sa place dans notre société, de se sentir protégé au sein de cette société.

En 2014, je vous souhaite aussi à toutes et à tous de jouir de la FRATERNITÉ. Fraternité, cela veut bien dire : « appartenir à la même famille ? » Notre famille c'est Mirepeix, c'est le Béarn, c'est la France. Que l'amitié gère nos relations. Si la liberté d'expression est un droit, nous venons de le voir, cette liberté doit s'exercer dans l'honnêteté, le respect, la politesse. Toutes ces vertus, que l'école de Jules Ferry a de nos jours de plus en plus de mal à transmettre à des jeunes qui n'ont plus l'exemple de leurs parents et parfois de leurs grands-parents. Mais je crois à la Fraternité, mon vœu est donc sincère.

Je vous ai bien souhaité les trois valeurs de notre République. J'aimerais rajouter un vœu, peut-être inhabituel mais qui retourne de l'actualité. Je souhaite à notre village, à notre plaine de Nay, d'être épargnés, en 2014, par l'extrémisme des manifestations naturelles liées au changement climatique telles que les inondations qui nous ont durement touchées en juin dernier.

Je vous redis tout mon dévouement et encore bonne année 2014.

Votre Maire

Stéphane Virto

N° 17
Janvier 2014

EDITO

PLU

TRAVAUX

ECOLE

EMBAUCHE

MODE DE SCRUTIN

SORTIE FAMILLE du CCAS

VOYAGE du CCAS

REPAS des AINES CCAS

VŒUX

GALETTE DES ROIS

ASSOCIATIONS

INFOS MAIRIE

NOS JEUNES A
L'HONNEUR

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 22/05/2013, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui viendra remplacer la Carte Communale actuellement en vigueur.

En effet, cette dernière ne paraît plus aujourd'hui adaptée aux enjeux de la commune, qui connaît un développement urbain important.

Les premiers objectifs du PLU ont ainsi été définis :

- organiser et planifier le développement urbain de la commune en visant notamment une densification des espaces déjà bâtis et un comblement des « dents creuses » ;
- favoriser une mixité de l'habitat en permettant une diversification de l'offre en logements et une diversification des formes urbaines sur le territoire communal ;
- préserver dans l'ensemble les espaces agricoles et naturels, en particulier à l'Est du territoire communal et aux abords du gave de Pau (saligue) ;
- assurer le maintien et le développement des activités économiques.

Le PLU est un document plus complet et plus complexe qu'une carte communale. Il fait l'objet d'une **procédure qui s'échelonne sur 2 ans** au minimum et qui comprendra **2 grandes phases** :

- L'élaboration des différentes pièces du dossier, jusqu'à son **arrêt**,
- Une phase administrative de consultation des différentes personnes publiques associées et d'enquête publique, aboutissant à l'**approbation du PLU**

La concertation des Mirepeichois

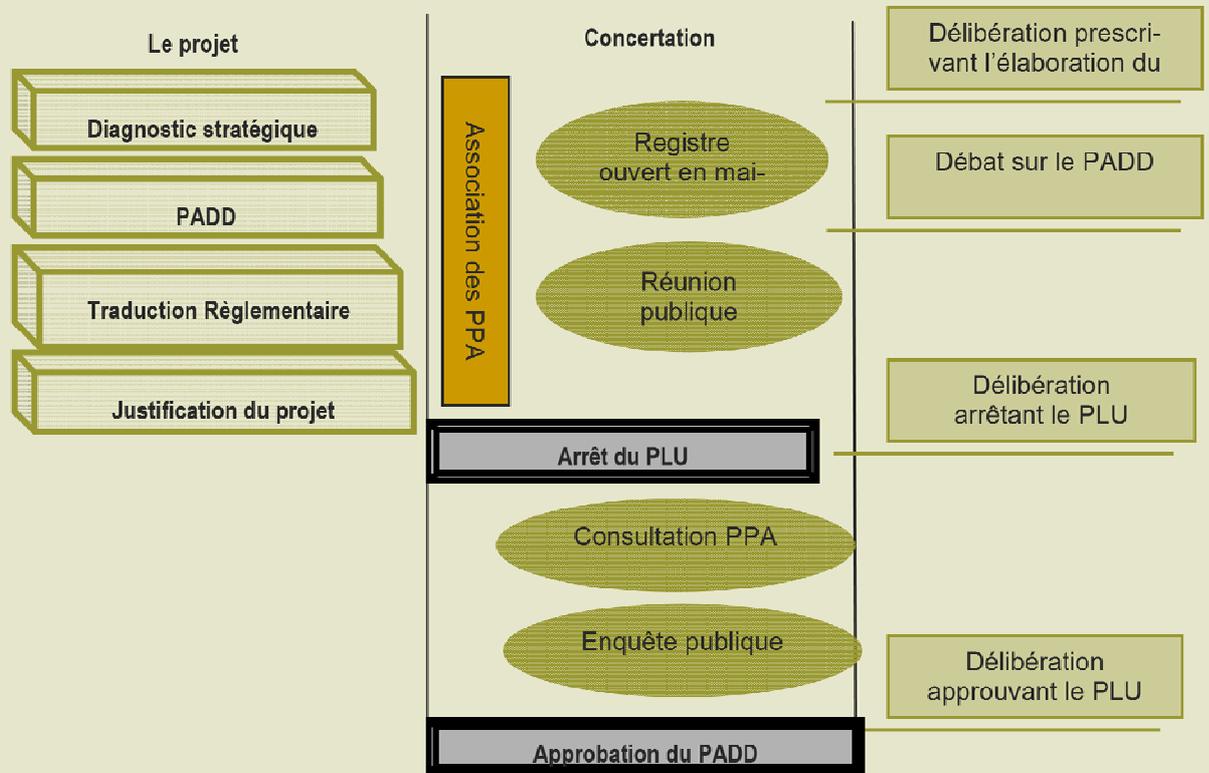
Les Mirepeichois seront associés tout au long de la procédure :

- lors de leur élaboration, les différentes pièces du dossier pourront être **consultées en mairie**
- Une **réunion publique** sera organisée en cours d'étude, avant arrêt du projet,
- Enfin, après Arrêt du projet, une **enquête publique** permettra aux habitants de venir consulter le dossier et émettre leurs remarques ou demandes particulières

L'évaluation environnementale

Conformément au décret du 23/08/2012, le PLU de Mirepeix sera soumis à évaluation environnementale car le territoire recense une zone Natura 2000 : « Gave de Pau ».

Le PLU est un **document évolutif** : il pourra faire l'objet de procédures de révision, révision allégée, modification, mise en compatibilité



Le PLU comprend plusieurs pièces qui doivent être cohérentes entre elles :

- Un **rapport de présentation** : diagnostic de la commune, analyse de l'environnement, justification des choix retenus et analyse des incidences du plan sur l'environnement
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : exprime le projet communal
- Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** : précisent le PADD sur certains secteurs
- Le **document graphique (zonage), associé à un règlement** : définissent à la parcelle le zonage les règles associées, auxquels les autorisations de construire devront se conformer

TRAVAUX

- Les lampadaires de la place Henri Prat ne devraient pas tarder à être installés
- La rénovation de l'électricité et du chauffage à l'Eglise a été réalisée
- La réfection et la pose du carrelage dans la salle du haut du Centre de Rencontre Henri Prat sont en cours
- **E**cole : les portails ont été changés
Réalisation des travaux prévus pour le groupe scolaire juillet 2014, des réunions sont programmées pour la mise en route.

ECOLE



Au 03/01/14, l'école compte 105 élèves répartis en 4 classes (maternelle, GS-CP, CE, CM).

Vue l'augmentation des effectifs et afin de préparer au mieux la rentrée 2014, les inscriptions en maternelle sont ouvertes !

Si vous résidez à Mirepeix et si votre enfant est âgé de 3 ans au 31/12/14, vous pouvez contacter l'école ou la mairie.

EMBAUCHE

Pour palier à la surcharge de travail, nous avons embauché depuis le mois de Juillet 2013 un agent communal au service technique : Monsieur Christophe PECASSOU, recruté en collaboration avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

MODE DE SCRUTIN

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les **23 et 30 mars 2014**.

MIREPEIX, plus de 1000 habitants : nouvelles règles

- Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires de la Communauté des Communes du Pays de Nay sont élus en

même temps pour une durée de 6 ans. Les bulletins de vote comporteront **2 listes** :

- La liste des candidats au conseil municipal
- La liste des candidats au conseil communautaire
- **Le panachage n'est plus autorisé** : tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin de vote, le rendra **nul**
- Le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat mais par **liste**
- Chaque électeur devra présenter au bureau de vote sa carte d'électeur ou l'attestation tenant lieu de carte d'électeur **et** un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport...).

SORTIE FAMILLE

L'incontournable voyage au parc de Walibi s'est bien déroulé le Dimanche 21 Juillet 2013, dans la bonne humeur et la joie de retrouver les nombreuses attractions si appréciées par les grands et les petits.

VOYAGE DU CCAS

Le Dimanche 8 Septembre 2013, de bonne heure, tous attendaient le bus, direction l'écomusée de Marquèze, territoire d'accueil, de détente et de découverte. Cet espace privilégie l'étude de ses milieux et de son histoire, et invite à la découverte, à partir des Sciences de la Vie et de la Terre. Journée enrichissante et très agréable aux dires de nos voyageurs.

REPAS DES AINES



Le Dimanche 15 Décembre 2013 à midi tout le monde était présent pour le traditionnel repas dansant organisé par le CCAS. Les serviettes tournèrent au dessus des têtes, les danseurs virevoltèrent au gré de la musique sur la piste de danse (oubliez les rhumatismes et autres maux...), les plats se succédèrent avec plaisir et convivialité. Encore un moment inoubliable !

2014

VOEUX

Vendredi 17 janvier nous avons reçu comme à chaque fois nos jeunes mariés (50 ans et 60 ans de mariage) à l'honneur à l'occasion des vœux du Maire. Bienvenue aux 50 nouveaux Mirepeichoix, hommage aux disparus, remerciement aux associations, au personnel communal, au conseil municipal...



GALETTE DES ROIS

Samedi 18 janvier fut l'après midi galettes des Rois, chocolat chaud, organisé par le CCAS, toujours dans la bonne humeur !!



INFOS MAIRIE

HORAIRES DE LA MAIRIE

L'ouverture au public de la mairie :

le **lundi** de **8 h à 12 h**,
de **14 h à 18 h**,
du **mardi** au **jeudi** de **14 h à 18 h**,
le **vendredi** de **8 h à 12 h**,
de **14 h à 19 h**.

MAIRIE-MIREPEIX@wanadoo.fr

Sentiers de randonnées

Grâce à la convention signée entre la Commune et la Communauté des Communes du Pays de Nay, l'aménagement d'itinéraires dédiés à la

randonnée et aux activités de pleine nature, rive droite et rive gauche du gave de Pau devraient se concrétiser dans les mois à venir.

Contrat de territoire

Avec la nouvelle politique de développement territorial du Conseil Général, le Conseil Municipal de Mirepeix a élaboré des projets d'investissement sur la période 2013-2016 : voirie communale, rénovation des bâtiments communaux, travaux sylvicoles.

Carte d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures depuis le 1^{er}/01/2004.

Sacs poubelles conteneurs collectifs

A partir de ce jour, ceux qui utilisent un **conteneur collectif** peuvent venir chercher des sacs poubelles à la mairie aux heures d'ouverture.

Photos anciennes de Mirepeix

Pour l'élaboration future du site internet de la mairie, nous souhaiterions retrouver d'anciennes photos de Mirepeix. Ce serait l'occasion de faire découvrir à nos jeunes, ainsi qu'aux nouveaux arrivants, le Mirepeix d'avant, du temps des usines, du temps des 2 écoles, du temps des moulins.

Merci de rechercher dans vos greniers, vos tiroirs, vos boîtes à photos, ces trésors, et nous les amener à la mairie pour que nous puissions les scanner.

NOS JEUNES A L'HONNEUR

Fanny Deberghes est devenue championne de France du 200 m brasse en bassin de 25 m.
Encore bravo à notre championne !

